



Le Saint-Bo

OCTOBRE 2022

Découvrez notre
nouvelle image de marque!



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface

Chaleureuse de nature

Vent de fraîcheur pour l'image de marque!



Calendrier

27 octobre, 19 h

À l'église

Séance d'information au sujet de l'hôtel de ville et de la caserne incendie

29 octobre, de 19 h à 22 h

Aréna de St-Boniface

Disco d'Halloween sur glace organisée par le Club optimiste (voir détails dans la section Loisirs et vie communautaire)

31 octobre

Collecte de bonbons dans les rues de Saint-Boniface (voir détails dans la section Loisirs et vie communautaire)

3 novembre, de 17 h à 19 h

Salle Roger Lupien

Ouverture officielle du point de services temporaire de la bibliothèque

7 novembre, 19 h

Salle du conseil municipal temporaire

Séance régulière du conseil municipal

14 novembre

Date limite pour déposer un projet au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – en vue de la rencontre du 16 novembre

16 novembre

Rencontre du Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité

Les bureaux municipaux (incluant la salle du conseil municipal) sont temporairement déménagés au :

155, rue Langevin

Pour correspondance :

140, rue Guimont
Saint-Boniface (Québec)
G0X 2L0

Téléphone : 819 535-3811

Télécopieur : 819 535-1242

Courriel : info@ville.saint-boniface.ca

Heures d'ouverture

Lundi • 8 h - 12 h | 13 h - 17 h 30
Mardi • 8 h - 12 h | 13 h - 17 h 30
Mercredi • 8 h - 12 h | 13 h - 17 h 30
Jeudi • 8 h - 12 h | 13 h - 17 h 30
Vendredi • Fermé (sauf exception)

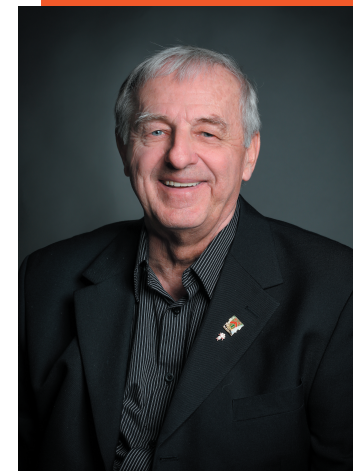
Le mot du maire

Bonjour à vous, chers concitoyens et chères concitoyennes,

Je suis fier de vous présenter cette nouvelle édition du bulletin municipal, désormais appelé Le Saint-Bo. Notre équipe a travaillé fort au cours des derniers mois pour présenter une nouvelle image pour la Municipalité de Saint-Boniface et nous avons eu le plaisir de vous la présenter récemment sur la page Facebook. Il m'apparaissait toutefois important de vous expliquer le visuel et les raisons pour lesquelles le conseil municipal croit que ce nouveau logo et ces slogans représentent notre identité.

Tout d'abord, par sa forme, le nouveau logo fait référence à l'armoire de notre ancienne image. Par ses traits et ses couleurs modernes, il assure un look actuel à notre identité visuelle.

Pour le conseil municipal, il était essentiel que la nature soit mise de l'avant dans cette nouvelle image. C'est mission accomplie avec la rivière, le soleil les arbres se trouvant en haut à gauche. L'aspect du patrimoine est également présent à travers l'église, qui est un symbole de rassemblement, mais aussi une image distinctive rappelant Saint-Boniface au premier coup d'oeil.



Quant à la pancarte directionnelle, elle réfère à quelque chose à voir, que ce soit un lieu ou un événement. Il s'agit d'un clin d'oeil à la multitude d'activités qui anime notre belle municipalité. Par ailleurs, le gris, qui symbolisait autrefois la sagesse et la connaissance, s'apparente maintenant à l'élégance. Il apporte au logo une touche à la fois classique et moderne.

Ainsi, l'ensemble du nouveau logo, à la fois vivant, simple et actuel, confère à notre nouvelle identité une force à l'image de nos bâtisseurs et une convivialité à l'image des Bonifaciens et Bonifaciennes de toutes les époques.

Quatre slogans ont également été développés et seront utilisés en alternance, selon les contextes. Chacun met de l'avant un qualificatif qui nous représente : chaleureuse, passionnée, engagée et fière.

Enfin, je comprends que certains d'entre vous ont plus que hâte que notre site web soit revampé. Je vous assure que le travail est bien amorcé en ce sens et nous espérons pouvoir vous offrir un site actuel et convivial en début d'année 2023. Nous devons y aller étape par étape, la première étant d'établir notre nouvelle identité visuelle.

D'ailleurs, les autres membres du conseil municipal saluent le travail réalisé par l'équipe permanente et remercient la firme Pop Grenade pour la conception de cette image, dont nous sommes très fiers.

Nous espérons que vous le serez autant que nous!

Pierre Désaulniers,
Maire de Saint-Boniface

Votre conseil municipal



Rangée du bas, de gauche à droite :

- Mme Chantal Gélinas
conseillère siège no 2
- M. Pierre Désaulniers
Maire
- Mme Louise Fay
conseillère siège no 3

Rangée du haut, de gauche à droite :

- M. Luc Arseneault
conseiller siège no 1
- M. Sylvain Arseneault, conseiller
siège no 4
- M. André Boucher
conseiller siège no 5
- M. Jocelyn Mélançon
conseiller siège no 6

Vos nouvelles d'octobre

HÔTEL DE VILLE ET CASERNE INCENDIE

Bonne nouvelle! Le projet du nouvel hôtel de ville avance et le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Boniface invite les citoyens à une séance d'information visant à faire un état de la situation et présenter le projet de réfection de l'hôtel de ville. Les élus analysent actuellement les options figurant dans le rapport déposé par Renée Tremblay Architecte.

Lors de la rencontre d'information, prévue le 27 octobre à 19 h à l'église, les Bonifaciens et Bonifaciennes prendront connaissance des différentes avenues possibles et seront informés de l'option privilégiée par les membres du conseil, qui se feront un plaisir de répondre aux questions de la population.

LIMITATION DE POIDS SUR LA STRUCTURE DU PONT DU LAC-DES-ÎLES

À la suite d'inspections effectuées par le ministère des Transports du Québec (MTQ) sur la structure du pont du Lac-des-Îles, ce dernier se voit dans l'obligation d'imposer une restriction quant à la limite de charge permise sur cette infrastructure. Depuis le 17 octobre, aucun véhicule d'un poids supérieur à cinq tonnes ne pourra circuler sur ce pont, et ce, pour une durée indéterminée. La structure demeure sécuritaire pour tous les véhicules d'un poids de cinq tonnes et moins.

La Municipalité de Saint-Boniface est consciente des répercussions importantes de ces limitations et travaille en étroite collaboration avec le MTQ afin de régler la situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

AIDE FINANCIÈRE DU MAMH

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Québec, par le biais du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), a accordé une aide financière ponctuelle aux municipalités afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur leurs finances.

La Municipalité de Saint-Boniface a reçu un montant de 265 399 \$. Ces fonds ont été utilisés pour compenser des pertes de revenus de plus de 27 000 \$, des dépenses supplémentaires de plus de 17 000 \$ pour l'acquisition d'équipements de protection, audio et informatiques, ainsi qu'environ 11 000 \$ pour l'implantation d'un « conseil sans papier » et l'acquisition d'un système d'enregistrement des séances du conseil.

Plus de 79 000 \$ ont été utilisés pour supporter la communauté en offrant un camp de jour malgré le contexte pandémique et en augmentant l'offre de services en matière d'activités extérieures.

La Municipalité a aussi soutenu des organismes du milieu pour plus de 130 000 \$. Plus d'informations à ce sujet peuvent être obtenues en se référant à l'avis public du 12-10-2022.

Avis publics

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – APPEL DE CANDIDATURES

La Municipalité de Saint-Boniface est à la recherche de trois citoyens bénévoles pour siéger au sein de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Rappelons que le CCU est composé de six membres nommés par le conseil municipal, par résolution. Ce comité a pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil municipal des avis et des recommandations en matière d'urbanisme.

Pour pouvoir soumettre leur candidature, les personnes intéressées doivent être majeures et résider à Saint-Boniface.

Les demandes doivent être transmises par courriel en indiquant l'objet « Appel de candidatures - CCU » par courriel à dirurbanisme@ville.saint-boniface.ca ou à l'adresse postale suivante :

Appel de candidatures - Comité consultatif d'urbanisme

Municipalité de Saint-Boniface

Maxime Côté, Directeur à l'urbanisme

155, rue Langevin

Saint-Boniface (Québec) G0X 2L0

La date limite pour recevoir les candidatures est le 1^{er} décembre 2022.

Urbanisme

MISE À JOUR DU PDZAA DE LA MRC DE MASKINONGÉ

En août dernier, la MRC de Maskinongé a adopté la nouvelle mouture de son Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) 2022-2027.

Complémentaire au schéma d'aménagement et de développement de la MRC, ce document de planification, dont l'objectif est de mettre en valeur la zone agricole de la MRC tout en favorisant le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques, comprend un portrait du territoire et des activités agricoles, un diagnostic, une vision concertée ainsi qu'un plan d'action.

La nouvelle version du PDZAA est disponible sur le site Internet de la MRC de Maskinongé.



Aide-mémoire

ANIMAUX

Les propriétaires de chiens sont invités à respecter la réglementation municipale selon laquelle les chiens doivent être maintenus en laisse en tout temps, hors des limites de votre propriété. N'oubliez pas que vous partagez ces espaces publics avec des utilisateurs qui pourraient être aux prises avec des craintes. Rappelons également que les chiens sont interdits sur les terrains sportifs. De plus, vous avez le devoir de ramasser les besoins de votre chien. La Municipalité a d'ailleurs installé de nombreuses poubelles à cet effet.

Merci de votre collaboration et bonne promenade avec vos toutous!

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

Le nouveau site Web de la Municipalité est présentement en préparation et nous travaillons sur un répertoire des entreprises et organismes de Saint-Boniface, qui sera éventuellement disponible aux internautes.

Vous souhaitez en faire partie? Il suffit de remplir un court formulaire afin de permettre à vos concitoyens et aux gens de l'extérieur de trouver facilement vos coordonnées s'ils désirent faire appel à vous.

Le formulaire est disponible sur le site Web actuel, sous l'onglet « Vie municipale - Services de proximité ».

TRAVAUX SUR LA PROPRIÉTÉ

Des travaux en vue sur votre propriété? N'oubliez de faire votre demande de permis à la Municipalité! Le délai d'émission de permis pour différents travaux est d'au maximum 30 jours, une fois la demande dûment complétée et déposée au bureau municipal. Vous trouverez les différents formulaires sur le site Web de la Municipalité, dans la section Services municipaux – Service d'urbanisme.

À noter que les demandes déposées au service de l'urbanisme pourraient être traitées avec un léger retard au cours des prochaines semaines, en raison de formations du personnel et de congé parental.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Les mois d'octobre et novembre sont souvent synonymes d'installation d'abris d'auto temporaires. N'oubliez que l'installation de ces abris est permise dès le 1^{er} octobre et qu'ils devront être démontés au plus tard le 30 avril suivant. Nous vous rappelons également qu'il est de votre responsabilité de s'assurer que l'abri soit bien fixé au sol.

CHANGEMENT D'HEURE

Nous reculerons l'heure dans la nuit du 5 au 6 novembre, soit plus exactement le 6 novembre à 2 h du matin.

Loisirs et vie communautaire

BIBLIOTHÈQUE

Après une période de fermeture, la bibliothèque de Saint-Boniface reprend ses activités de prêt de livres. Nous vous rappelons que le point de service temporaire est situé au sous-sol de l'église, sous la salle Roger Lupien (ancien local de l'AFÉAS).

Les heures d'ouverture du point de service temporaire seront :

- le mardi de 13 h à 15 h 30
- le mercredi de 18 h 30 à 21 h
- le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Voici le nouveau numéro de téléphone : 819-655-0066

De beaux livres vous attendent, et malgré leur nombre réduit dû à la superficie du local, vous trouverez tout ce que vous souhaitez lire. Si nous ne disposons pas du livre que vous cherchez, le service de prêt entre bibliothèques est en vigueur et comblera vos désirs de lecture.

Pour l'instant, c'est le prêt de livres qui est mis en service. Les activités de l'heure du conte reprendront lorsque l'équipe sera formée.

Une naissance, un livre

Nous informons aussi les parents d'enfants âgés de moins d'un an que le programme « Une naissance, un livre » existe toujours. Nous nous ferons un plaisir d'y inscrire votre enfant.

Le 3 novembre prochain, de 17 h à 19 h à la Salle Roger Lupien, la population est invitée à venir célébrer l'ouverture officielle du point de service temporaire avec l'équipe de bénévoles.

9 octobre, de 19 h à 22 h, Aréna de Saint-Boniface

Disco d'Halloween organisée par le Club optimiste, en collaboration avec l'aréna. Cette activité familiale est gratuite et tous sont invités à se costumer. Un DJ sera sur place et des tirages auront lieu tout au long de la soirée. Le restaurant-bar sera également ouvert. À noter que les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

31 octobre

Collecte de bonbons dans les rues de Saint-Boniface. Comme le veut la tradition, les pompiers et policiers effectueront certaines patrouilles dans les différents quartiers.

De plus, cette année, la Municipalité de Saint-Boniface souhaite offrir aux citoyens un service de géolocalisation des maisons qui distribueront des bonbons. Une carte Web (My maps Google) sera mise à la disposition des citoyens pour connaître l'emplacement des maisons décorées. Les familles et les adeptes de la collecte de bonbons pourront donc mieux planifier leurs déplacements et cibler les zones à privilégier et celles à éviter le soir du 31 octobre. **Vous pourrez consulter la carte sur le site Internet de la Municipalité.**

Nous vous encourageons à participer en grand nombre!

JARDIN COMMUNAUTAIRE

L'équipe de bénévoles aimerait rappeler aux jardiniers qu'ils doivent avoir complété le nettoyage de leur jardin. Lors du nettoyage de leur emplacement, les jardiniers doivent procéder au retrait de l'ensemble des plants se trouvant dans l'aire de jardinage, incluant les plantes vivaces, les fines herbes et les bulbes. Merci à l'avance de votre collaboration!

HALLOWEEN

PORTE TON PLUS BEAU DÉGUISEMENT

Saute vite dans tes patins

DISCO D'HALLOWEEN SUR GLACE !
LE 29 OCTOBRE 2022 • 19H À 22H
À L'ARÉNA DE ST-BONIFACE

- DJ sur place
- Restaurant/bar ouvert
- Tirages durant la soirée
- Activité gratuite pour toute la famille
- Enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte

Casque recommandé
Décore-le et participe au concours du casque le plus original !

APPORTE TON BREUVAGE DANS TA GOURDE !
NOUS T'OFFRONS UN SAC DE BONBONS.

ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE CLUB OPTIMISTE EN COLLABORATION AVEC L'ARÉNA

optimistesaintboniface@hotmail.com

AVIS AUX MEMBRES DE LA FADOQ DE SAINT BONIFACE

Comme le local de la FADOQ n'est pas encore disponible pour la reprise des activités, le conseil d'administration vous informe qu'il y a tout de même possibilité de se rencontrer les jeudis, de 13 h à 16 h, à la Salle Roger Lupien (Sacristie), pour discuter et jouer aux cartes et/ou aux poches.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Normand Gélinas
Vice-président: Marcel Milette
Trésorier: Léo Faucher
Secrétaire: Danielle Lafond

Administrateurs et administratrices:
Claude Mayer
Micheline Grondin
Pierre Perrier
Carmen Lafrenière
Pierre Sanscartier

fadoq

MERCI

La Municipalité de Saint-Boniface tient à remercier les représentants des associations, des organismes et des événements pour la rencontre du 29 septembre dernier.

Un merci spécial aux bénévoles qui ont redoublé d'efforts pour assurer l'ouverture du point de services temporaire de la bibliothèque dans l'ancien local de l'AFÉAS. Sur la photo, nous retrouvons les bénévoles Michel Limoges, Johane Paquin, Johanne Bisson, ainsi que la première usagère à se présenter au point de service temporaire de la bibliothèque, Mme Marie Langlois.

La Municipalité aimerait souligner l'implication et l'en-



gagement de l'équipe de bénévoles du jardin communautaire pour la saison estivale 2022. Il s'agit d'Yvan Landry, Jacques Tremblay et Nathalie Gratton. Grâce à leur implication, nos citoyens ont pu profiter des installations pour s'adonner à leur passion du jardinage.

Merci aux nombreux partenaires de la Course Santé-Solidarité Saint-Bo : la COOP Santé de Saint-Boniface, Les Demois'Ailes, le CPE Pipandor, l'École Ste-Marie, ainsi que l'Aréna de Saint-Boniface.

FÉLICITATIONS !

Bravo aux Bonifaciens Guillaume Blais, Serge Pagé et Christian Charrette pour leur performance lors de la Classique internationale de Canots de la Mauricie. Ils ont terminé respectivement en 2e, 3e et 5e position.

Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé à la 1re édition de la Course Santé-Solidarité Saint-Bo. Plus de 50 personnes, petits et grands, ont couru et marché pour l'occasion, le 22 octobre dernier.

Rappelons que tous les profits de cette course seront versés à l'organisme sans but lucratif Les Demois'ailes, qui soutient les maisons d'hébergement de la région venant en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale.

DÉCÈS DE L'UN DE NOS GRANDS BONIFACIENS

C'est avec tristesse que nous avons récemment appris le décès de Gérard Milette, fondateur de l'entreprise Gérard Milette Portes et Fenêtres.

Son attachement pour Saint-Boniface était bien présent, il a toujours été un Bonifacien engagé et, avec son entreprise, était un citoyen corporatif exemplaire et impliqué dans la communauté.

Le conseil municipal ainsi que les employés de la Municipalité souhaitent leurs plus sincères condoléances à la famille Milette ainsi qu'à ses nombreux amis et collaborateurs.



Alertes Municipales

Soyez informés immédiatement quand ça compte!

Inscrivez-vous gratuitement!

<https://saint-boniface.alertesmunicipales.com>

